Guide d'annotation manuelle de la prise en charge énonciative - Version V2 (Février 2024)

Cyril Bruneau, Delphine Battistelli

▶ **To cite this version:**

Cyril Bruneau, Delphine Battistelli. Guide d'annotation manuelle de la prise en charge énonciative - Version V2 (Février 2024). 2024. hal-04541398

HAL Id: hal-04541398
https://hal.science/hal-04541398

Preprint submitted on 10 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

Guide d'annotation de la prise en charge énonciative

Version V2 (Février 2024)

Auteurs : Cyril Bruneau*, Delphine Battistelli*

*Modyco, UMR 7114 CNRS-Université Paris Nanterre

Nous abordons ici le phénomène de prise en charge énonciative. Ce phénomène sémantique complexe peut être vu comme permettant de rendre compte du degré d'engagement manifesté par l'énonciateur à l'égard d'un contenu informatif. C'est en tout cas le point définitionnel proposé dans [Desclés 2009] et que nous retenons. La typologie d'énoncés qui découle de cette définition et que nous allons décrire ici est largement inspirée de celle présentée dans [Desclés 2009]. Les modifications apportées seront précisées au fil du document.

Le présent document constitue le guide d'annotation manuelle de diverses formes de prise en charge énonciative. Son application à un nombre suffisant d'occurrences permettra le développement ultérieur d'un système d'analyse automatique de la prise en charge énonciative.

Ce travail d'annotation manuelle est actuellement mené sur un corpus de manuels scolaires d'histoire, écrits en français et divisés en deux séries temporelles : une série historique (1870-1900) et une série contemporaine (2010-2020). Les exemples proposés dans ce document sont issus de ce corpus, ainsi que de [Desclés 2009].

L'annotation est réalisée via l'outil Glozz disponible sur http://www.glozz.org/. [Widlöcher et Mathet 2012]

SOMMAIRE :

I. Typologie de la prise en charge - aperçu général - page 2

II. Principes pour l'annotation de la prise en charge sous glozz - page 4

III. Echelle d'annotation - page 6

IV. Description des catégories de prise en charge - page 8

1. Non-Engagement - page 8

2. Référentiel contextualisé - page 9

3. Embrayage - page 11

4. Engagement / Désengagement - page 12

4.1 Validation - page 12

4.2 Plausibilité - page 15

4.3 Représentation d'un dire - page 16

4.4 Modalité - page 21

V. Bibliographie - page 25

VI. Références des exemples - page 26

I. Typologie de la prise en charge

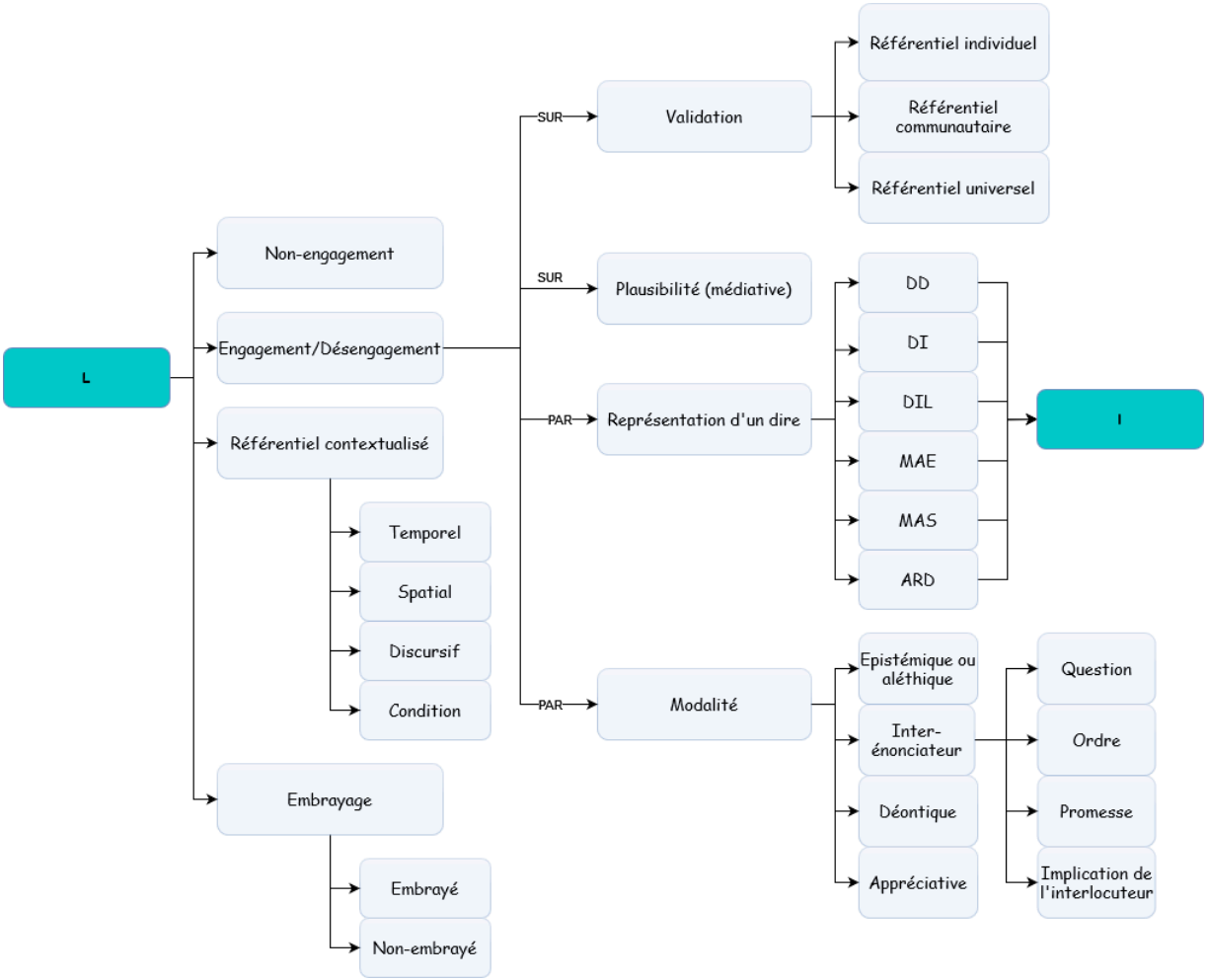

Figure 1 : Arbre des différents types d'énoncés issus de [Desclés 2009]

La figure 1 présente la typologie de la prise en charge que nous proposons ; elle est représentée sous la forme d'un arbre qui compte 23 feuilles. Ces feuilles seront autant d'étiquettes pour l'annotation des catégories de prise en charge. Ces 23 catégories sont expliquées en détail dans la partie IV de ce document.

Notre typologie prend appui sur celle proposée dans [Desclés 2009]. La case notée "L" au sommet de l'arbre représente l'énonciateur. De cette case découlent les différentes catégories de prise en charge qui peuvent caractériser son discours.

Par rapport à [Desclés 2009], trois catégories ont été ajoutées :

- le type d'embrayage du discours (catégorie *Embrayage*), qui est à notre sens un paramètre important de la prise en charge, dans la mesure où un discours embrayé se définit par l'ancrage de l'énonciateur et de son contenu propositionnel dans une situation d'énonciation.
- l'*Implication de l'interlocuteur* dans les modalités *Inter-énonciateurs*, qui tend à engager l'interlocuteur dans le contenu propositionnel de l'énonciateur premier.

- la *Modalité/Appréciative*, évoquée dans le travail de [Desclés 2009] mais absente de sa typologie finale, qui précise l'engagement de l'énonciateur sur le plan axiologique.

Par rapport à [Desclés 2009] toujours, plusieurs catégories ont été soit renommées, soit regroupées avec d'autres :

- La catégorie *Énonciation rapportée* a été renommée en *Représentation d'un dire*, et fait écho dans notre schéma au travail de [Authier Revuz 2020]. Cette catégorie a été subdivisée en six sous-catégories représentant les différents types de discours : *Discours direct*, *Discours indirect*, *Discours indirect libre*, *Modalisation autonymique d'emprunt*, *Modalisation en assertion seconde*, et *Auto-représentation du discours*. La case notée *"l"* qui découle de ces types de discours représente le propos rapporté du locuteur second, qui peut à son tour être caractérisé par certains modes de prise en charge. Ainsi, un pont peut être dressé pour relier les deux cases "l" et "L", depuis la droite jusqu'à la gauche de ce schéma.
- Les assertions individuelles, communautaires et universelles présentées dans [Desclés 2009] ont été réunies sous la catégorie *Validation*, et renommées *Référentiel*. Les assertions contextualisées (temporelles, spatiales, discursives et conditionnelles) ont également été renommées *Référentiel*, et se situent dans ce schéma en dehors de la *Validation* et de l'*Engagement/désengagement*. La raison principale de ce choix est que ces types de contextualisations peuvent préciser des contenus *non-engagés* : ils limitent rarement un contenu exprimé sur un mode assertif.
- Enfin, la *Simple déclaration* proposée dans [Desclés 2009] est ici appelée *Non-engagement*, afin de rendre plus claire son opposition aux différentes catégories décrites sous *Engagement/Désengagement*.

II. Principes pour l'annotation de la prise en charge sous Glozz

Ce document propose un guide pour l'annotation de la prise en charge via le logiciel Glozz. Il repose sur trois fonctionnalités offertes par le logiciel :

- L'annotation libre de segments textuels et notamment pluri-lexicaux
- la possibilité de recouvrement (partielle ou totale) des segments annotés; autrement dit la possibilité de superposer ou chevaucher des étiquettes
- la possibilité d'ajouter des traits descriptifs aux étiquettes annotées

Tout autre logiciel d'annotation manuelle qui offre ces trois possibilités peut mettre en œuvre ce guide d'annotation.

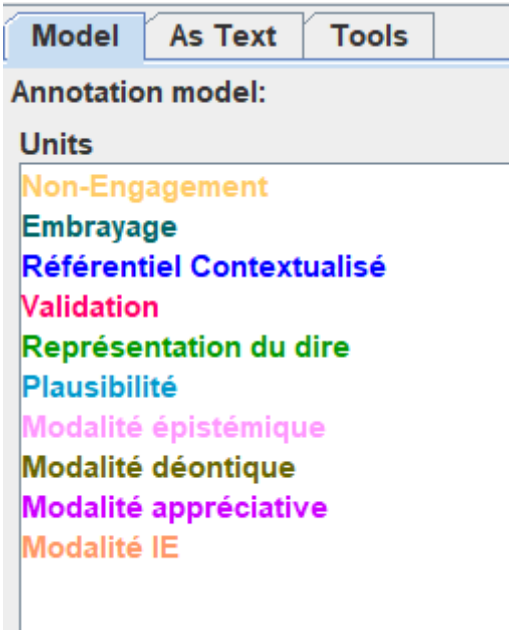

Figure 2 : Modèle d'annotation importé sous Glozz

La figure 2 présente le modèle d'annotation que nous proposons une fois importé dans Glozz. Les différents types de la catégorie *Modalité* constituent des unités à part entière. Les unités *Référentiel contextualisé, Validation, Représentation du dire* et *Modalité IE* contiennent des sous-catégories qui doivent être renseignées dans les traits, comme précisé en partie IV.

L'échelle d'annotation fixée dans ce travail est la proposition. La partie III de ce document est consacrée à la description linguistique de la notion de proposition qui a été retenue. Les unités/étiquettes de la figure 2 permettent d'annoter les propositions du texte.

Règles et remarques générales sur le processus d'annotation des propositions :

- Une proposition peut n'avoir aucune étiquette ; c'est le cas si elle ne fait pas partie des types de propositions que nous prenons en considération (cf. explication en partie III, exemple : une proposition nominale en guise de titre ou une définition dans un lexique).

- Une proposition peut avoir plusieurs étiquettes différentes ; c'est le cas si elle rentre dans l'annotation de plusieurs prises en charge.

- Une proposition peut avoir plusieurs fois la même étiquette ; c'est le cas si les traits renseignés sont différents d'une étiquette à l'autre).

- Si une même étiquette est valable pour plusieurs propositions qui se suivent, elle doit être réitérée à chaque proposition.

- Certaines étiquettes sont incompatibles entre elles, comme expliqué lors de leur description en partie IV.

III. Echelle d'annotation et règles de segmentation

Nous considérons à l'instar de [Desclés 2009] que la prise en charge par l'énonciateur porte sur un contenu propositionnel. Dans une logique d'annotation, c'est donc les propositions qui sont porteuses d'une (ou de plusieurs) étiquette(s) correspondant à des catégories de prise en charge.

La notion de proposition en linguistique et ses différentes définitions dans la littérature scientifique sont toutefois complexes à mettre en œuvre ici. L'annotation de la prise en charge implique pourtant une segmentation préalable, manuelle ou automatique, de ce qui sera considéré comme proposition, sachant qu'il est clair que la qualité de cette segmentation impactera la pertinence et la consistance des annotations.

Afin de simplifier la problématique, nous avons pris la décision de ne pas dissocier les propositions dépendantes des propositions indépendantes. La segmentation propositionnelle est effectuée entre les propositions indépendantes uniquement (accompagnées de leurs propositions dépendantes). Ces propositions indépendantes peuvent être juxtaposées ou coordonnées dans une même phrase.
Les exemples (1) à (12), issus du corpus de manuels scolaires présenté en introduction, illustrent cette segmentation. Les propositions indépendantes ont été surlignées.

(1) La majorité de l'Assemblée est favorable à la Révolution. [ANC032]

(2) La cour, qui ne pouvait se résigner, essaya d'entraver cette activité patriotique. [ANC028]

(3) Je vous ai raconté son histoire l'année dernière, et la plupart d'entre vous l'ont relue. [ANC029]

(4) Il favorisa d'abord la Révolution, puis se rapprocha secrètement de la cour.[ANC030]

(5) Cette Assemblée travailla avec le plus grand zèle à voter des lois pour l'établissement d'un régime nouveau. [ANC031]

L'exemple (1) montre une phrase simple constituée d'une seule proposition indépendante entièrement annotée. L'exemple (2) contient une proposition indépendante dans laquelle est insérée une dépendante en incise. L'ensemble de la phrase constitue une seule proposition selon notre critère de segmentation. Les exemples (3) et (4) montrent tous deux deux propositions indépendantes coordonnées par *"et"* et *"puis"* : elles sont segmentées. Dans (5) la proposition indépendante n'est pas segmentée de ses propositions dépendantes.

La segmentation se fait entre propositions indépendantes, avant tout sur le plan sémantique. Certains éléments de ces propositions peuvent conserver des liens syntaxiques. C'est le cas notamment lorsqu'une ellipse est faite sur un sujet (6) ou un verbe (7).

(6) On a installé d'énormes câbles qui traversent les continents et les océans et lancé des satellites dans l'espace. [ANC009]

(7) Les premiers étaient laboureurs, les seconds pâtres et brigands. [MOD017]

Dans ces deux exemples d'ellipses, les propositions sont considérées comme indépendantes entre

elles et la segmentation est effectuée.

Les exemples (3), (4) et (6) montrent des propositions coordonnées : elles sont liées par un connecteur (*et*,*puis*), souvent conjonction de coordination mais pas uniquement (*cependant*, *bien que*, etc…). Dans (7), les deux propositions sont juxtaposées par la ponctuation. Dans (8), les deux premières propositions sont juxtaposées tandis que la seconde et la troisième sont coordonnées.

(8) On examina avec soin les canons des conciles précédents et les passages des Pères; on lut les écrits des hérétiques, puis on prononça le jugement[...] [ANC005]

Le deux-points (":") est un signe pouvant impliquer une juxtaposition. C'est le cas dans (9) où on distingue deux propositions indépendantes, mais pas dans (10) où le deux-points introduit des modifieurs de noms.

(9) Le roi de Hongrie avait retenu un légat du pape : il fut menacé de voir son fils dépossédé du trône. [ANC002]

(10) elle est bornée par deux chaînes de montagnes4 : les Pyrénées et les Alpes et baignée par deux mers : l'Océan Atlantique et la Mer Méditerranée. [ANC004]

Ce point est particulièrement important pour l'annotation du discours direct, souvent introduit par deux-points. Dans la configuration classique telle que représentée dans (11), la proposition rapportée entre guillemets est dépendante du reste.

(11) Alors qu'il est contraint de revenir sur sa théorie, il aurait déclaré en aparté : "Et pourtant elle tourne".[MOD015]

On note également que la première proposition adverbiale *"Alors qu'il est contraint de revenir sur sa théorie"* est également dépendante de la principale. Ainsi, l'exemple (12) concentre plusieurs cas de figure et contient 3 propositions indépendantes.

(12) Il écrit en soldat, avec un style ferme et bref, non sans une certaine roideur militaire : il ne compose guère, il va droit devant lui, d'assaut en assaut, avec une courte exclamation lorsqu'il rencontre quelque objet qui l'étonne. [ANC001]

Dans la suite du document, les exemples seront annotés à l'échelle de la proposition (indépendante), suivant en cela cette règle de segmentation.

IV. Description des catégories de prise en charge

1. Non-Engagement

La catégorie *Non-engagement* correspond à la *Simple Déclaration* dans la typologie de [Desclés 2009]. C'est un énoncé déclaratif qui est décrit comme la simple prise en charge d'une relation prédicative. L'énonciateur ne manifeste pas d'engagement particulier, et son propos est perçu comme étant "négociable" avec l'interlocuteur.

Le schème associé au non-engagement est le plus minimal : **$PROC_{J0}$ (JE-DIS { « ce qui est dit » })**

Les exemples (1) et (2) sont donnés dans [Desclés 2009] en illustration. Les exemples (3) et (4) sont issus de notre corpus. :

(1) Il pleut. [Desclés 2009]
(2) Le candidat du Président est une femme. [Desclés 2009]

(3) Cette Assemblée travailla à voter des lois pour l'établissement d'un régime nouveau. [ANC031]
(4) Louis XVIII rentre dans sa capitale. [ANC033]

Dans (1) à (4), les propositions annotées en *Non-engagement* sont surlignées.

Le *Non-engagement* peut être considéré comme la valeur par défaut de la prise en charge, et peut être repéré par l'absence d'autres catégories découlant de l'*Engagement/Désengagement*. Ce type d'énoncé est souvent caractérisé par son absence de marqueur. Dans notre processus d'annotation, le *Non-engagement* ne nécessite pas de renseigner de trait particulier.

Une proposition annotée en *Non-engagement* ne peut pas être également annotée par une catégorie définie sous *Engagement/Désengagement*. En revanche, une proposition annotée en *Non-Engagement* peut être embrayée ou non, et peut également être précisée par un référentiel contextualisé.

Ainsi dans l'exemple (5), la première proposition est annotée *Non-Engagement*. Elle est également annotée *Référentiel contextualisé/Spatial* mais ce n'est pas représenté ici. La seconde proposition coordonnée après *"et"* est à annoter *Modalité/Appréciative* en raison de l'adjectif *"agréable"*, ce qui n'est pas représenté non plus ici. Elle n'est donc pas annotée *Non-engagement* (l'appréciatif est un gage d'engagement) :

(5) À Paris, cette promenade plantée est réservée aux piétons et permet de faire un long trajet à pied dans un environnement agréable, sans traverser aucune rue[...] [MOD019]

2. Référentiel contextualisé

La catégorie *Référentiel contextualisé* correspond dans [Desclés 2009] au schème :
PROCJO (JE-DIS { est-vrai (P) dans un CONTEXTE) }. Dans ce type d'énoncé, le contenu de la proposition est conditionné par un contexte explicite. [Desclés 2009] propose plusieurs types de contextes illustrés par des exemples. Les propositions annotées sont surlignées et les déclencheurs sont mis en gras.

– Référentiel temporel :

(1) ***Au Moyen Âge****, la terre était le centre du monde*. [Desclés 2009]

– Référentiel spatial :

(2) ***Dans ce pays****, les hommes et les femmes n'ont pas les mêmes droits.* [Desclés 2009]

– Référentiel relatif à un cadre discursif (référentiel conceptuel) :

(3) ***En mécanique classique****, l'espace et le temps sont indépendants mais* ***en mécanique relativiste****, l'espace dépend du temps.* [Desclés 2009]

– Référentiel conditionnel :
$PROC_{JO}$ (JE-DIS { (est-vrai avec la condition (est-vrai (Q))) (P) })

(4) Z n'est pas le coupable, ***à condition*** *toutefois* ***que*** *vous me prouviez que son alibi est bien recevable.*
[Desclés 2009]

Nous considérons que ce type d'énoncé est rencontré lorsque l'énonciateur précise son propos dans un contexte précis. Le type de contexte parmi les quatre possibilités est à renseigner dans le trait *«Type de contexte »*.
Nous notons que les référentiels temporels et spatiaux ont pour marqueurs des adverbiaux. Pour les autres contextes, les types de marqueurs employés sont moins nettement identifiables.

Les référentiels temporels et spatiaux sont les plus fréquents dans notre corpus de textes d'histoire, dont sont issus les exemples suivants :

(5) Les pyramides, les obélisques, des temples gigantesques, des ruines de villes immenses attestent encore ***aujourd'hui*** *cette antique prospérité.* [ANC034]

(6) Il écrase les alliés de Jean sans Terre à Bouvines ***en 1214****.* [MOD019]

Dans l'exemple (5), la proposition unique est annotée *Référentiel contextualisé*. Dans le trait *«Type de contexte»* on choisit *«temporel»*, et l'adverbial en gras est renseigné dans le trait *«Déclencheur»*.

Dans l'exemple (6), l'ensemble de la phrase est une proposition unique précisée dans le temps par le marqueur en gras et dans l'espace par le marqueur souligné. La phrase entière est alors annotée deux fois en assertion contextualisée : une fois avec le trait *«Temporel»* et le marqueur en gras entré dans le champ *«Déclencheur»*, une seconde fois avec le trait *«Spatial»* et le marqueur souligné dans le trait

«Déclencheur».

Une première difficulté consiste à nuancer les adverbiaux spatio-temporels qui contextualisent une assertion d'autres types de syntagmes qui peuvent exprimer un lieu ou une temporalité. Les adverbiaux que nous retenons ont la particularité de ne pas être intégrés syntaxiquement dans la proposition qu'ils précisent. Ils ne doivent donc pas être confondus avec des sujets ou compléments directs, comme ceux soulignés dans :

(7) Rome est devenue la ville la plus puissante. [MOD020]

(8) Cette armée a conquis des régions de plus en plus lointaines. [MOD021]

(7) et (8) ne sont pas considérés comme *Référentiel contextualisé* et doivent être annotés *Non-engagement*.

Les dates et les lieux entre parenthèses, très fréquents dans ce corpus, sont considérés comme *Référentiel contextualisé*, comme dans :

*(9) La "semaine sanglante" **(21-28 mai 1871)** met fin à l'insurrection.* [MOD008]

Les adverbiaux constituent les déclencheurs de l'annotation. Ils doivent être renseignés dans le trait correspondant, en texte libre. Il convient d'entrer l'ensemble du syntagme, c'est-à-dire comprenant tous ses dépendants syntaxiques. Dans l'exemple (10), le déclencheur indiqué en gras s'étend ainsi jusqu'à *5 ans*:

*(10) **À la mort de son père, en 1643, alors qu'il n'avait que 5 ans,** Louis XIV devint roi.* [MOD022]

L'exemple (11) est un rare cas de *Référentiel contextualisé/Discursif* :

*(11) Cependant on a pu dire **qu'en industrie comme en religion et en politique**, ce règne fut la négation systématique des idées libérales.* [ANC019]

Les exemples (12) et (13) illustrent le *Référentiel contextualisé/Conditionnel*. Il s'agit de constructions classiques au mode conditionnel :

*(12) **Si la métropole était un pays**, elle se **classerait** au 13e rang des économies mondiales.* [MOD009]

*(13) Et **si quelqu'un méprise mes ordres**, qu'on le punisse en lui arrachant les yeux.* [ANC022]

3. Embrayage

La catégorie *Embrayage* est divisée en deux sous-catégories : *Embrayé* et *Non-embrayé*. Elle caractérise le plan sur lequel s'opère le discours en lien avec la situation d'énonciation.

Les propositions embrayées contiennent des marques de la présence de l'énonciateur et/ou des embrayeurs qui manifestent une relation directe avec la situation d'énonciation. Parmi les embrayeurs les plus fiables, on trouve des noms ou pronoms qui désignent l'énonciateur ou les co-énonciateurs, et des déictiques spatio-temporels (*aujourd'hui*, *ici*, *demain*, *hier*, des marques de conjugaison des temps verbaux…).

Les marques de présence de l'énonciateur recouvrent notamment les appréciations, interjections, exclamations, ordres, interpellation du co-énonciateur…

Le plan *Non-embrayé* est typique de certains textes narratifs, notamment quand ils évoquent une époque révolue et distante de la situation d'énonciation. Pour cette raison, certains manuels du corpus semblent privilégier un discours non embrayé. Pour autant, les discours embrayés restent courants dans les manuels, quelle que soit l'époque d'édition considérée.

Le discours non embrayé implique un effacement de l'énonciateur, et donc de son engagement. A l'inverse, les marques d'embrayage peuvent indiquer des formes d'engagement. Ainsi, la catégorie *Non-embrayé* est par définition incompatible avec :

- La catégorie *Modalité* et l'ensemble de ses ramifications
- La catégorie *Validation* et l'ensemble de ses ramifications
- La catégorie *Auto-Représentation d'un Dire* (ARD)

qui impliquent toutes une présence de l'énonciateur.

Les deux exemples suivants sont issus de manuels :

(1) Au Ier siècle avant Jésus-Christ, les tribus gauloises étaient menacées par les Romains. [MOD023]

*(2) Car, **mes enfants**, dans ces temps **malheureux**, le sentiment national n'était point arrivé où il en est **aujourd'hui**.* [ANC024]

(1) est annoté en *Non-embrayé*, car il ne contient aucun embrayeur et ne fait pas référence à la situation d'énonciation. Cette proposition contient cependant un référentiel temporel, qui est à annoter également mais n'est pas représenté ici. La catégorie *Référentiel contextualisé* n'est pas incompatible avec la catégorie *Non-embrayé*. (2) contient plusieurs éléments qui le rattachent à la situation d'énonciation (en gras), et doit donc être annoté comme *Embrayé*. Il serait également à annoter dans les catégories *Modalité/Inter énonciateur/Implication de l'interlocuteur*, *Modalité/appréciative* et *Référentiel contextualisé/Temporel*, ce qui n'est pas représenté ici.

Enfin, la catégorie *Embrayage* est à la base de la typologie présentée. Nous considérons que toute

proposition à annoter appartient soit à la catégorie *Embrayé*, soit à la catégorie *Non-embrayé*.

4. Engagement / Désengagement

La super-catégorie *Engagement /Désengagement* constitue le cœur de ce schéma d'annotation. Elle est divisée en quatre sous catégories :

4.1 Validation

L'engagement ou le désengagement de l'énonciateur peut couramment porter sur la validation du contenu propositionnel, sur le plan de la vérité. Ces énoncés correspondent aux assertions définies par [Desclés 2009]. Trois types de validations peuvent être renseignés, en fonction de l'origine de l'assertion : l'énonciateur pris individuellement, l'énonciateur intégré dans une communauté plus vaste, ou une idée universelle reprise par l'énonciateur.

4.1.1 Validation Référentiel individuel

[Desclés 2009] présente l'assertion individuelle comme l'assertion d'un énonciateur *Je* en opposition aux autres, et la définit par le schème suivant :
PROCJO (JE-DIS { (est-vrai (P) pour JE) & [JE # AUTRES]}).
L'énonciateur s'engage ici sur la vérité du contenu propositionnel. *"Asserter, c'est donc exprimer un jugement qui vient se greffer sur la simple déclaration d'un contenu propositionnel ; par une assertion, on énonce la vérité de « ce qui est dit ». (*[Desclés 2009])

L'exemple (1) illustre dans [Desclés 2009] ce type d'énoncé. Les propositions annotées comme *Validation/Référentiel individuel* sont surlignées, et les déclencheurs sont en gras :

(1) ***Pour moi, c'est certain****, un animal possède une âme, mais vous ne pouvez pas comprendre cela.*

Nous considérons que ce type de validation peut impliquer des marqueurs de la première personne du singulier comme des pronoms personnels ou possessifs, des marqueurs d'assertion (*affirmer*), ou des marqueurs de certitude (*c'est sûr, c'est certain, en vérité, en réalité, vraiment*).

L'ensemble de la proposition doit être annoté, et le déclencheur doit être renseigné en texte libre dans le trait correspondant. Les exemples (2) (3) et (4) sont tirés de notre corpus :

(2) Tenez, un poète a changé ces mots en quelques jolis vers que, ***j'en suis sûr****, vous voudrez tous savoir par cœur.* [ANC035]

(3) ***En réalité****, c'était sous les murs de Paris qu'allait se terminer cette retraite, par la première invasion des alliés.* [ANC036]

(4) Depuis 1945, notre pays fait ***vraiment*** *la différence entre les délinquants majeurs et mineurs.* [MOD011]

Les exemples (3) et (4) ne présentent pas de marques de première personne mais des marques d'assertion. Par défaut l'assertion est imputée à l'énonciateur, et donc considérée ici *Référentiel individuel*.

Certaines marques de première personne peuvent impliquer la catégorie *Auto-représentation du discours* (ARD), lorsque l'énonciateur représente son acte de parole (voir la partie sur la catégorie ARD). L'*Auto-représentation du discours* n'est pas incompatible avec la catégorie *Validation/Référentiel individuel*, si elle contient des marques assertives.

Des marqueurs tels que *"pour moi"* ou *"selon moi"* impliquent la catégorie Validation/Référentiel Individuel, et non Modalisation en Assertion Seconde (MAS), dans la mesure où il ne s'agit pas de la représentation d'un discours autre.

4.1.2 Validation Référentiel communautaire

La catégorie *Validation/Référentiel communautaire*, appelée *Assertion communautaire* dans [Desclés 2009], est caractérisée par un énonciateur qui s'intègre dans un *Nous*. Elle est définie par le schème: **PROCJO (JE-DIS { (est-vrai (P) pour NOUS) & [NOUS # AUTRES] })**, et illustrée dans l'article par les exemples (1) et (2) :

(1) ***Pour nous**, les hommes sont uniquement ceux qui parlent notre langue.* [Desclés 2009]

(2) ***Pour nous**, les animaux de la forêt ont aussi une âme.* [Desclés 2009]

Ce type de validation implique des marqueurs de la première personne du pluriel comme des pronoms personnels ou possessifs. On note également l'emploi du pronom personnel *«on»* avec valeur de *«nous»*, y compris dans le corpus historique, qu'il faut différencier du sens impersonnel associé également à ce pronom, comme le montre l'exemple (3) qui ne présente pas une validation dans un référentiel communautaire :

(3) *À la base de la société urbaine, on trouve de nombreux pauvres qui exercent des petits métiers.* [MOD024]

Les exemples suivants sont tous extraits de notre corpus ancien. Dans (6), le pronom *on* tient pour un *nous* auquel participerait l'énonciateur, il s'agit bien d'une proposition à annoter *Référentiel communautaire*. Dans (7), les premières propositions juxtaposées comprennent des pronoms *"on"* impersonnels. C'est ensuite le pronom *"nous"* employé par le locuteur second qui est caractérisé comme *Référentiel communautaire* :

(4) *Cette sanglante exécution, faite de la main d'un roi, **nous** semble atroce ; elle ne parut alors que sévère.* [ANC037]

(5) *D'ailleurs, ces bonheurs des méchants ici-bas **nous** confirment dans la consolante pensée qu'il y a, au-delà du tombeau, une justice.* [ANC038]

(6) *Le souvenir d'un cœur aussi compatissant doit rester dans* **notre** *cœur. **On** oubliera les mesures violentes que sa dévotion trop sévère lui fit prendre contre les hérétiques et les blasphémateurs.* [ANC039]

*(7) On examina avec soin les canons des conciles précédents et les passages des Pères; on lut les écrits des hérétiques, puis on prononça le jugement en ces termes : " **Nous** jugeons qu'il y a en Jésus-Christ deux volontés et deux opérations naturelles, et **nous** défendons d'enseigner le contraire."* [ANC040]

Les déclencheurs à renseigner comprennent ici les marques de la première personne du pluriel dans la proposition. Des marqueurs tels que *"pour nous"* ou *"selon nous"* impliquent la catégorie *Validation/Référentiel communautaire*, et non *Modalisation en Assertion Seconde* (MAS), dans la mesure où il ne s'agit pas de la représentation d'un discours autre (*"Nous"* implique *"Je"*).

4.1.3 Validation Référentiel Universel

Chez [Desclés 2009], les assertions universelles sont définies comme *«vraies (ou fausses) en n'importe quel temps, en n'importe quel lieu, et pour n'importe qui »*, comme les théorèmes mathématiques, les proverbes, ou les propositions du sens commun. Le schème associé est alors simplement : **est vrai (P)**.

Les exemples (1) à (4) tirés de l'article de [Desclés 2009] illustrent ces assertions:

(1) *Dans un triangle, la somme des angles est égale à deux droits.* [Desclés 2009]

(2) *Deux et deux font quatre.* [Desclés 2009]

(3) *2 est un nombre rationnel.* [Desclés 2009]

(4) *Le soleil se lève à l'est.* [Desclés 2009]

Nous considérons pour ce type d'énoncé que l'énonciateur formule une assertion sur le ton d'une vérité universelle, souvent bien connue de tous. Ce type d'assertion n'a pas de réelle visée informative et s'exprime souvent dans un présent de vérité générale. Ce type d'énoncé est rare dans le corpus.

La visée non-informative de cette assertion permet de la distinguer de vérités objectives, qui peuvent également être formulées au présent, comme dans (5) et (6) issus de notre corpus, qui ne sont pas à annoter en *Référentiel universel* mais plutôt en *Non-engagement* :

(5) *Voltaire est né à Paris en 1694.* [ANC041]

(6) *Le nom de l'échalote vient du nom d'Ascalon, ville de Syrie.* [ANC042]

Il n'y a pas, a priori, de déclencheur exclusif pour ce type de validation, mais le présent simple de vérité générale constitue un indice.

4.2 Plausibilité (médiativité)

L'engagement de l'énonciateur sur la plausibilité d'un énoncé est appelée *Énonciation médiative* dans [Desclés 2009]. Elle est définie comme une opération de prise en charge de la plausibilité d'une proposition à partir du constat de certains indices. L'énonciateur formule alors une proposition hypothétique, seulement plausible, qui est déclenchée par des indices constatés (et partagés par les co-énonciateurs), et/ou par une inférence de connaissances partagées. La médiativité peut être rapprochée de la notion d'*évidentialité* dans la littérature.

Le schème associé est **$PROC_{J0}$ (JE-DIS { (est-plausible par abduction (« ce qui est dit »)) })**

Les exemples (1) à (4) sont donnés dans [Desclés 2009] pour illustrer ce type d'énoncé :

(1) ***Donc**, il **aurait** plu [puisque la route est mouillée]* [Desclés 2009]

(2) *Il **doit donc** être là [puisque son manteau est accroché au porte-manteau]* [Desclés 2009]
(3) *C'est sans doute mon fils qui arrive [d'après le bruit de ses pas dans le couloir]* [Desclés 2009]
(4) *C'est sans doute un bon vin de Bordeaux [d'après sa couleur et son goût légèrement fruité]* [Desclés 2009]

Ce type de prise en charge peut être marqué par des déclencheurs tels que *à ce que je vois*, *visiblement*, *manifestement*, mais les contre-exemples sont nombreux. *Sans doute*, *donc* ou *puisque* constituent également des indices possibles.

(5) *Au combat naval de Toulon, en 1744, les Français et les Espagnols réunis remportèrent une sorte d'avantage, **puisque la Méditerranée resta libre pendant quelque temps.*** [ANC006]

(6) *Vous avez sans doute passé la nuit à la tranchée, **puisque vous en parlez si savamment** ?* [ANC007]

Dans notre processus d'annotation, les déclencheurs associés à ce type d'engagement sont à renseigner dans le trait correspondant.

4.3 Représentation d'un dire (RD)

La catégorie *Représentation d'un dire* regroupe l'ensemble des formes de discours rapportés, ainsi que l'*Auto-représentation du discours* tels que développés dans [Authier-Revuz 2020].

L'énonciation rapportée désigne dans [Desclés 2009] l'acte d'énonciation d'un énonciateur qui rapporte le contenu propositionnel d'un autre locuteur. La première distinction est alors faite entre l'énonciateur premier qui prononce l'énoncé (appelé *«énonciateur JE»* ou *"L"*), et le locuteur second (*locuteur «l»*), auteur du propos qui est rapporté.

Le schème décrivant ce type d'énoncé ajoute ainsi la notion de locuteur second «l» :

$PROC_{J0}$ (JE-DIS { (L-DIT (« ce qui est dit »)) & [L REP JE] })

Les exemples (1) et (2) proposés dans [Desclés 2009] illustrent des discours rapportés. Les déclencheurs d'énonciation rapportée ont été mis en gras et le locuteur l à l'origine du contenu propositionnel a été souligné :

(1) *Ma concierge m'**a dit qu'**il y avait eu un crime rue Croulebarbe*.

(2) *On **a dit que** la mère était la meurtrière*.

Nous proposons de nuancer cette catégorie d'après les 6 types de discours suivants, exprimés dans [Authier-Revuz 2020]. La distinction entre ces discours s'opère avant tout sur le type d'ancrage énonciatif.

4.3.1 Discours direct (DD)

L'énonciateur premier peut tout d'abord rapporter le propos d'un locuteur second sans le modifier ou l'interpréter. La forme classique du discours direct est composée d'un discours citant émanant d'un énonciateur premier, reposant sur un verbe de parole (*dire*,*constater*,*informer*, *demander*…), et d'un discours cité émanant d'un locuteur second, retranscrit fidèlement entre guillemets. D'autres conventions typographiques peuvent être utilisées pour son marquage : italique, tirets de dialogue, retour à la ligne…
Ce type de discours rapporté témoigne d'un engagement minimal de l'énonciateur premier sur le contenu propositionnel rapporté, bien que des marques d'engagement puissent être ajoutées.

*(3) Mirabeau, le plus grand orateur de la Révolution, **répondit** à l'envoyé du roi **: «** Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple et que nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes. **»*** [ANC043]

*(4) Ils s'engloutirent **au cri de** Vive la Nation! Vive la République!* [ANC044]

(5) *Un jour qu'il vint la visiter, l'évêque **lui dit pour toute harangue:** Sire, soyez le bienvenu.*[ANC023]

L'exemple (3) illustre la forme classique du *Discours direct*. L'ensemble de cet extrait est annoté en une seule proposition : si le contenu rapporté peut être envisagé comme deux propositions indépendantes coordonnées, l'ensemble de ce contenu est dépendant syntaxiquement de la première proposition (le segment introducteur, ou discours citant). En effet, la valence du verbe *"répondit"* ne serait pas saturée sans le discours cité. Les marqueurs de *Discours direct* sont ici le verbe de parole, les deux-points introducteurs et les guillemets. Le locuteur second, Mirabeau, est ici précisé, et il doit être renseigné dans le trait *"locuteur second"*. L'énonciateur premier ajoute enfin un jugement appréciatif dans le segment de discours citant (*"le plus grand orateur de la Révolution"*). L'ensemble de la proposition doit donc notamment être étiquetée *Modalité/Appréciative* en plus de *Discours direct*, ce qui n'est pas représenté ici. Cette annotation portant sur l'ensemble de l'extrait, elle ne permet pas de nuancer si le jugement appréciatif émane de l'énonciateur premier ou du locuteur second.

Dans l'exemple (4), le discours direct se passe d'une ponctuation introductive. Il est possible que le discours cité figure en italique dans le document original, mais notre corpus ne permet pas d'en rendre compte. L'ensemble est également annoté comme une seule proposition : ici, la dépendance syntaxique entre discours cité et discours citant est plus claire.

Dans (5), seuls les deux-points introduisent le discours cité directement. Le verbe de parole déclencheur est renseigné avec ses compléments.

Sur le plan énonciatif, le *Discours direct* se caractérise par la présence de deux ancrages énonciatifs distincts et hiérarchisés. Dans (3), les deux actes énonciatifs du discours citant et du discours cité sont clairement distingués. L'énonciateur est distinct de l'énonciateur second (Mirabeau). Les co-énonciateurs des deux énoncés sont également distingués. Enfin, deux référentiels temporels sont distingués pour les deux énoncés, manifestés par les temps de conjugaison.

4.3.2 Discours indirect (DI)

Contrairement au *Discours direct*, le *Discours indirect* présente un contenu rapporté par un énonciateur premier selon ses propres termes. Il est introduit dans sa forme classique par un verbe de parole et se passe de marques de ponctuation.

(6) *Il* ***nous apprend qu'****en 680, Asarhaddon réunit Ninive et Babylone.* [ANC017]

(7) *Une partie des Parisiens refuse les conditions de paix imposées par la Prusse et* ***estime que*** *la République est en danger.* [MOD007]

Dans l'exemple (7), c'est la seconde proposition qui contient un *Discours indirect*. Le locuteur second renseigné est le segment souligné, bien qu'il se trouve en dehors de la proposition annotée.

D'un point de vue énonciatif, tel que conçu dans [Authier-Revuz 2020] le *Discours indirect* propose deux énoncés émanant d'énonciateurs distincts situés dans des référentiels énonciatifs eux aussi potentiellement distincts. En revanche, l'ensemble de l'opération se fait sur un ancrage énonciatif unique : celui de l'énonciateur premier. Il s'agit d'un mode de discours "énonciativement intégré".

Remarque : lorsque de la modalité est appliquée dans un discours cité indirectement, il est très difficile de savoir si elle émane de l'énonciateur premier ou du locuteur second. Notre processus d'annotation ne fait pas cette nuance.

4.3.3 Discours indirect libre (DIL)

Le *Discours indirect libre* rapporte également un discours dans les termes de l'énonciateur premier, mais sa structure est libre et se passe d'un verbe de parole clairement identifié dans un discours citant. Ce type de discours n'est pas courant dans notre corpus de leçons d'histoire. Nous donnons l'exemple (8) issu de [Authier Revuz 2020] :

(8) Il regarda le paysage. Que la vallée était belle ! [Authier Revuz 2020]

La proposition considérée comme *Discours indirect libre* est ici la seconde. Le locuteur second peut être précisé, mais il n'y a pas de marqueurs de discours.

Le *Discours indirect libre* se caractérise sur le plan référentiel par un ancrage énonciatif unique, comme dans un discours indirect. Sur le versant modal, le *Discours indirect libre* présente des modalités d'énonciation similaires au *Discours direct*.

4.3.4 Modalisation en assertion seconde (MAS)

De manière formelle, la *Modalisation en assertion seconde* consiste pour l'énonciateur premier à rapporter un discours autre de façon indirecte, sans verbe de parole, et en précisant le plus souvent la source énonciative à l'aide d'un marqueur de type *selon*, *d'après*, *pour*… La source énonciative peut être éludée, notamment dans des tournures de type "*il paraît que", "il est dit que*".

(9) *Nous reconnaîtrons donc un premier empire assyrien qui dure 520 ans* ***selon Hérodote***. [ANC016]

(10) ***Pour eux,*** *la vraie raison de la guerre est la volonté des États-Unis de "mettre la main" sur le brut irakien.* [MOD006]

Ce type de discours peut se rapprocher de la catégorie *Plausibilité* et de la notion d'*évidentialité*, pour sa capacité à préciser la nature du savoir de l'énonciateur (émanant du locuteur second). Nous choisissons d'annoter les formes "d'ouï-dire", et plus généralement les formes d'évidentialité reposant sur le dire d'autrui comme *MAS* plutôt que *Plausibilité*. L'exemple (11) est alors annoté *MAS* :

(11) ***Le bruit courut que*** *Louis XVI voulait dissoudre l'Assemblée.* [ANC021]

Selon [Authier-Revuz 2020] la *MAS* est formulée en un seul ancrage énonciatif, celui de l'énonciateur premier, à l'instar du *Discours indirect* et de la *Modalisation autonymique d'emprunt*. Les paramètres des énonciateurs et co-énonciateurs, des énoncés, des référentiels temporels ou spatiaux sont distingués. Il s'agit également d'un mode de discours "énonciativement intégré".

4.3.5 Modalisation autonymique d'emprunt (MAE)

La *Modalisation autonymique d'emprunt* consiste pour l'énonciateur premier à reprendre des

éléments de lexique d'un locuteur second qui n'est pas nécessairement exprimé, par l'intermédiaire de guillemets autonymiques. Dans les exemples suivants les déclencheurs de *MAE* sont en gras et l'éventuel locuteur second est souligné :

(12) *La **"semaine sanglante"** (21-28 mai 1871) met fin à l'insurrection.* [ANC021]

(10) *Pour eux, la vraie raison de la guerre est la volonté des États-Unis de **"mettre la main"** sur le brut irakien.* [MOD006]

La *MAE* témoigne d'un certain désengagement de l'énonciateur. Ici, ce discours est repéré par l'emploi des guillemets sur des éléments de lexique intégrés dans la phrase. La *Modalisation autonymique d'emprunt* peut aussi être introduite par des tournures de type "*comme dit X*", "*comme on dit*" :

(13) *Qui m'aime me suive, **comme a dit** je ne sais plus qui !* [Authier-Revuz 2020]

[Authier-Revuz 2020] note que la *MAE* peut être facilement couplée avec de la *MAS*. Ainsi, l'exemple (10) serait annoté deux fois en *Représentation d'un dire* : une fois en *MAS* et une fois en *MAE*. La proposition serait également annotée une troisième fois en *Validation/Référentiel individuel*, en raison de l'adjectif *"vraie"*.

Il s'agit également d'un mode de discours "énonciativement intégré" avec ancrage énonciatif unique, mais distinction des énonciateurs, co-énonciateurs, énoncés et référentiels spatio-temporels (même si ces paramètres ne sont pas souvent formulés).

4.3.6 Auto-représentation du discours (ARD)

La catégorie *Auto-représentation du discours* définit le cas de figure où l'énonciateur premier représente son propre discours. Cela suppose des marques de discours (direct, indirect) reliées à la première personne de l'énonciateur. Les tournures de type *"selon"*, *"d'après"*, *"pour"*, sont considérées comme *ARD* si elles sont rattachées à la première personne (*selon moi*, *d'après moi*, *pour moi*). Des tournures comme *je dis que*, *comme je dis, je pèse mes mots* doivent aussi être considérées comme *ARD*.

(14) *Cependant Louis eut des défauts[…]; **je parle de** sa passion pour les femmes et de son inclination pour la guerre.* [ANC046]

(15) *Et puis, **je** ne **trouve** pas sans charme, **moi**, de vous montrer une douce figure au milieu de tant de figures sombres.* [ANC047]

L'exemple (15) n'est pas à considérer comme *ARD* : l'énonciateur premier donne son avis en son nom, mais il ne s'agit pas d'une représentation de son discours (il n'y a pas de verbe de parole). Cet exemple serait à annoter en *Validation/Référentiel individuel*.

La particularité énonciative de ce type de discours est de superposer totalement l'ensemble des paramètres énonciatifs du discours citant et du discours cité. En cas d'*ARD*, l'ancrage énonciatif est unique, de même que l'énonciateur, le co-énonciateur, ou les référentiels spatio-temporels. Si un seul de ces paramètres diverge, on est en présence de *RDA* et non d'*ARD*. Ainsi, dans (16), bien que la première personne soit employée, il ne s'agit pas d'*ARD* : le référentiel temporel est disjoint par l'emploi d'un temps verbal différent. On considère alors qu'il s'agit d'un cas de *RDA* où l'énonciateur cite son discours antérieur (compris comme un autre discours). (16) doit donc être annoté en *MAS*, contrairement à (17) qui est un bien de l'*ARD* en raison du temps présent :

(16) *L'histoire, **comme je vous le disais** l'autre jour, vous racontera ses malheurs.* [ANC054]

(17) *Et là, dans sa fureur, **je le dis** à regret, c'est le seul crime de ce héros, mais il est affreux, il fit massacrer 3000 personnes* [ANC055]

4.4 Modalité

La catégorie *Modalité* rend compte de l'ensemble des attitudes que l'énonciateur peut adopter par

rapport au contenu prédicatif. Ces modalités portent sur la vérité du propos (épistémique), sur son caractère axiologique (*Appréciative*, *Déontique*), ou sur une relation avec un autre énonciateur (*Inter-énonciateur*). L'énoncé est alors conditionné par un ou plusieurs opérateurs modaux. Les modalités appliquées sur un énoncé participent pour beaucoup de l'engagement de l'énonciateur. Comme nous avons vu dans la partie consacrée à la *Représentation d'un dire*, en cas de discours rapporté, l'énonciateur premier et le locuteur second peuvent tous deux modaliser leur contenu propositionnel, sans qu'il soit possible parfois d'imputer clairement la modalisation à l'un ou l'autre.

Le schème donné dans [Desclés 2009] pour cet énoncé est le suivant :
$PROC_{J0}$(JE-DIS { opérateur-modal (« ce qui est dit ») })

Cet opérateur modal peut prendre les valeurs épistémique, aléthique, déontique, ou inter-énonciateurs, *«chacune de ces valeurs indiquant une certaine incertitude sur la réalisation effective de ce qui est dit.»* [Desclés 2009]

La proposition formulée peut alors *«être considérée comme impossible, improbable, seulement possible, probable, quasi-certaine ; nécessaire, possible, ou rendue nécessaire par l'auto-obligation que s'impose l'énonciateur à l'actualiser, ou encore par son désir à – ou par son refus de–la voir réalisée par le co-énonciateur… ».* [Desclés 2009]

Les modalités mises en évidence sont les suivantes :

4.4.1 Modalité épistémique / aléthique

Elle exprime une certaine incertitude à propos de «ce qui est dit», également du point de vue du possible/probable :

(1) *Luc a **peut-être** compris la leçon qui lui a été donnée, mais **je n'en suis pas sûr**.* [Desclés 2009]

(2) *Mais il se montra **peut-être** trop jaloux pour un souverain.* [ANC048]

(3) *Plus de la moitié de l'humanité habite les villes, depuis 2007, et **probablement** les 2/3 à l'horizon 2050.* [MOD013]

(4) *Alors qu'il est contraint de revenir sur sa théorie, il **aurait** déclaré en aparté : "Et pourtant elle tourne".* [MOD015]

Les marqueurs potentiels de la catégorie *Modalité/Épistémique* recouvrent tous les éléments lexicaux ou syntaxiques exprimant l'incertitude, la possibilité, la probabilité, etc… Les modes de conjugaison du conditionnel et du subjonctif peuvent également être des déclencheurs d'incertitude, comme dans (4). Certains segments exprimant une certitude apparente sont toutefois paradoxalement, en français, des marques d'incertitude : c'est souvent le cas de tournures comme *c'est sûr*, *sans doute*, *certainement*…

4.4.2 Modalité déontique

La *Modalité/Déontique* concerne la notion du devoir, de l'obligation. Les marqueurs privilégiés sont les

verbes *devoir* et *falloir*, mais pas exclusivement comme le montre l'exemple (6) :

(5) Ce n'est que plus tard que sa trahison fut connue : elle ***ne doit pas*** *faire oublier les services qu'il avait rendus en 1789* [ANC049]

(6) Les victoires d'Eckmuhl et de Wragram, les prises de Ratisbonne et de Vienne ***sont à*** *signaler au milieu de tant d'autres avantages*. [ANC026]

(7) Pour mieux circuler, ***il faut*** *aussi prévoir des espaces dédiés aux mobilités douces.*[MOD008]

(8) ***Il faut*** *croiser les informations prélevées et vos connaissances.* [MOD012]

4.4.3 Modalité appréciative

La *Modalité/Appréciative* rend compte d'un jugement de valeur dans le contenu propositionnel. Ce jugement peut concerner les axes bien/mal, beau/laid, utile/inutile, nécessaire/contingent, agréable/désagréable, etc… Contrairement à la typologie formulée dans [Desclés 2009], nous avons choisi d'intégrer cette catégorie au schéma pour son lien fort avec la notion d'engagement, que nous ne souhaitons pas limiter à la question de la vérité du contenu propositionnel.

L'exemple (9) est tiré de [Desclés 2009] et les suivants sont issus de notre corpus :

(9) ***Heureusement*** *que Luc est arrivé à temps.*

(10) ***Tant mieux*** *cela m'avance beaucoup.* [ANC050]

(11) *Jamais plus de* ***génie*** *ne fut déployé pour défendre le sol* ***sacré*** *de la patrie.* [ANC027]

(12) *Louis XV fut un roi* ***vicieux, égoïste****, qui* ***abandonna*** *le pouvoir à ses ministres.* [ANC013]

(7) *Pour* ***mieux*** *circuler, il faut aussi prévoir des espaces dédiés aux mobilités douces.* [MOD018]

(13) *À Paris, cette promenade plantée est réservée aux piétons et permet de faire un long trajet à pied dans un environnement* ***agréable****, sans traverser aucune rue.* [MOD019]

Nous concevons ici la notion d'*appréciatif* dans son sens large, qui englobe à la fois les jugements de types axiologiques, évaluatifs (de la qualité ou de la quantité de l'objet), et affectifs (qui transmettent une certaine émotion de l'énonciateur vis à vis de l'objet).

Ces exemples montrent la diversité des marqueurs qui peuvent être sollicités dans la catégorie *Modalité/Appréciative*. L'appréciation peut être manifestée par un adverbe (9), (10), (7), par un nom (11), par un adjectif (12), (13), par un verbe (12). Cette liste n'est pas exhaustive.

Les adjectifs semblent particulièrement employés pour ce type de jugement. Dans [Maingueneau 2020], on cherche à distinguer les adjectifs porteurs d'une appréciation de l'énonciateur, de ceux qui en sont dénués. Inspiré de [Milner 1978], ce travail oppose les adjectifs "classifiants" (qui cherchent à "classer" les noms qu'ils qualifient dans une catégorie qu'on peut objectivement délimiter), des adjectifs "non-classifiants" (qui représentent un jugement subjectif). Pour les adjectifs classifiants, il est possible de donner une valeur vrai/faux à cette attribution, ce qui est plus compliqué pour les adjectifs non-classifiants.

[Maingueneau 2020] confronte deux groupes nominaux (une tour *carrée* (classifiant) VS une tour *ravissante* (non-classifiant)) pour montrer la distinction nette entre ces deux types d'adjectifs. Dans de nombreux cas de figure, la distinction n'est toutefois pas si nette. [Maingueneau 2020] met en avant une série de propriétés sur ces adjectifs qui permet d'aider à les distinguer :

- Le caractère classifiant de ces adjectifs se définit par le fait qu'il préexiste à une situation d'énonciation. Une qualité objective d'un objet peut être définie en dehors d'une situation d'énonciation. En revanche les adjectifs non-classifiants ne peuvent être compris que dans une situation d'énonciation donnée, rattachée à un énonciateur.
- Les adjectifs non-classifiants, et principalement affectifs, supportent mal la tournure négative. L'énoncé *"Paul n'est pas merveilleux"*, donné en exemple dans ce travail, semble étrange et serait plutôt interprété comme une litote pour dire *"Paul est lamentable"*. En revanche, l'énoncé objectif *"Paul n'est pas blond"* ne pose aucun problème.
- Les tournures interrogatives peuvent mettre en lumière cette distinction. Les adjectifs non-classifiants semblent mal s'accommoder des énoncés interrogatifs comme *"Paul est-il merveilleux ?"*, au contraire des adjectifs classifiants, comme dans *"Paul est-il blond ?"*.
- Les tournures exclamatives, à l'inverse, s'accommodent mal des adjectifs classifiants, contrairement aux non-classifiants. L'énoncé *"Que Paul est merveilleux !"* intègre facilement un adjectif non-classifiant. Dans *"Que la maison est carrée !"*, l'adjectif classifiant ne semble pas avoir sa place.

Ces propriétés doivent être conçues comme des guides permettant de décider si un adjectif appartient à la catégorie "non-classifiant" telle que définie dans [Maingueneau 2020], et implique alors une annotation en modalité appréciative. Certains adjectifs plus ambigus ne répondent pas aux propriétés évoquées plus haut. C'est le cas de *"gentil"*, qui s'accommode facilement de diverses tournures *"Paul n'est pas gentil"*, *"Paul est-il gentil?"*, *"Que Paul est gentil!"*...

4.4.4 Modalité inter-énonciateurs

Les modalités de type *Inter-énonciateurs* concernent les ordres, questions, promesses, formulées par l'énonciateur. Ces énoncés nécessitent un co-énonciateur pour recevoir une valeur de vérité (confirmation, réfutation, modulation, désengagement). Nous avons ajouté à cette conceptualisation issue de [Desclés 2009] la catégorie *Implication du co-énonciateur*, qui semble modifier l'attitude de l'énonciateur premier.

Pour la *Modalité/Inter-énonciateurs*, le sous-type (*ordre*, *question*, *promesse*, *implication de l'interlocuteur*) est à renseigner dans le trait correspondant.

Questions :

Les questions formulées par l'énonciateur sont conçues dans [Desclés 2009] comme un énoncé incomplet sur le plan de la vérité, qui attend une réponse d'un éventuel co-énonciateur pour obtenir une valeur de vérité et être actualisé.

L'exemple (14) montre une question posée par l'énonciateur dans une situation scolaire. Le narrateur du manuel est ici confondu avec le maître qui professe la leçon :

(14) ***Qui** a lu l'histoire de Jeanne d'Arc**?*** [ANC051]

Les marqueurs de question (pronom interrogatif, point d'interrogation, inversion verbe sujet…) sont à renseigner dans le trait *"Déclencheurs"*. Les questions rhétoriques sont courantes dans les leçons d'histoire. Bien qu'elles n'appellent pas de réelle réponse et qu'elles n'aient pas de valeur inter-énonciative à proprement parler, elles sont tout de même annotées en *Modalité/Inter-énonciateurs/Question*, dans la mesure où elles présentent des contenus sémantiques non-actualisés qui participent d'un désengagement de la source énonciative, comme dans :

(15) *Une grave question restait à décider entre les vainqueurs. Qu'allaient-ils faire de leurs conquêtes ?* [ANC021]

Ordres / Promesses :

Les catégories ordres et promesses caractérisent également des contenus propositionnels qui ne sont pas actualisés sur le plan sémantique, du moins tant que l'ordre n'est pas suivi ou la promesse honorée. L'impératif est un marqueur évident des ordres. Pour les promesses, les marqueurs sont moins identifiables. (16) et (17) illustrent des ordres :individuel

(16) *Et si quelqu'un méprise mes ordres, **qu'on le punisse** en lui arrachant les yeux.* [ANC022]

(17) *Un jour qu'il vint la visiter l'évêque lui dit pour toute harangue : Sire, **soyez** le bienvenu.*[ANC023]

Implication du co-énonciateur :

Cette catégorie regroupe l'ensemble des mentions des co-énonciateurs dans un contenu propositionnel. Il peut s'agir d'apostrophes ou de pronoms personnels. Certaines leçons d'histoire notamment s'adressent directement aux élèves, comme dans (18) et (19) :

(18) *Depuis la sixième, **vous** êtes entrés dans l'adolescence.*[MOD010]

(19) ***Ton** coeur a palpité en lisant la grandeur et la détresse de ces deux martyrs du patriotisme, Vercingétorix et Jeanne d'Arc.* [ANC052]

Le pronom *nous* peut également inclure le co-énonciateur, mais ce n'est pas systématique. Dans (20), le pronom *nous* est bien une marque d'implication du co-énonciateur :

(20) ***Nous** sommes tous des Homo sapiens, mais avec des gênes de Neandertal, plus ou moins nombreux selon les humains.* [MOD003]

Bibliographie :

Authier-Revuz, J. (2020). *La représentation du discours autre: principes pour une description*. de Gruyter.

Desclés, J. P. (2009). *Prise en charge, engagement et désengagement. Langue française*, (2), 29-53.

Étienne, A., Battistelli, D. (2012) *Annotation manuelle des émotions dans des textes écrits avec la plateforme Glozz. : Guide d'annotation.* MoDyCo; Université Paris Nanterre. ffhal-03263194

Maingueneau, D. (2020). Chapitre 6. Classifiance et non-classifiance. Dans : , D. Maingueneau, *Manuel de linguistique pour les textes littéraires* (pp. 107-132). Paris: Armand Colin.

Milner, J. C. (1978). *De la syntaxe à l'interprétation*. *Le Seuil*.

Widlöcher A., Mathet Y. (2012), "The Glozz Platform: A Corpus Annotation and Mining Tool". In *Proceedings of the 2012 ACM Symposium on Document Engineering*, pp.171-180.

Références des exemples utilisés

Note : les exemples issus des manuels dits "anciens" et portant le code "ANCXXX" peuvent être

consultés en ligne.

Manuels anciens :

- Barrau, T.-H. (1868). La Patrie. Description et histoire de la France. Paris.

  ANC055 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9690574s/f300.item

- Belèze, G. (1845). L'histoire moderne mise à la portée des enfants, avec questionnaires (2e édition). Paris.

  ANC048 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k65743812/f323.item

- Belèze, G. (1877). L'histoire contemporaine mise à la portée de la jeunesse, avec questionnaires et cartes géographiques. Paris.

  ANC018 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9801668q/f242.item

  ANC021 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9801668q/f243.item

- Bénard, Th. (1873). Abrégé de l'histoire de France. Paris.

  ANC011 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k97437993/f120.item

- Boreau, V. (1874). Histoire de France en trente leçons à l'usage des élèves de six à douze ans. Paris.

  ANC026 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9691119h/f136

  ANC027 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9691119h/f138

- Brouard, E. (1880). Leçons d'histoire de France à l'usage des écoles primaires, Cours moyen. Paris.

  ANC024 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k96912779/f229.item

  ANC025 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k96912779/f229.item

  ANC029 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k96912779/f139.item

  ANC035 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k96912779/f213.item

  ANC038 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k96912779/f35.item

  ANC047 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k96912779/f213.item

  ANC050 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k96912779/f139.item

  ANC051 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k96912779/f139.item

- Corréard, F. (1887). Histoire Nationale et notions sommaires d'histoire générale depuis la mort de Louis XIV jusqu'en 1875. Paris.

  ANC053 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9818999r/f327.item

- Debidour, A., & Aulard, F.-A. (1894). La première année d'histoire de France à l'usage des écoles primaires et des classes élémentaires des lycées et collèges. Paris.

  ANC028 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9818881q/f132.item

  ANC030 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9818881q/f132.item

  ANC031 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9818881q/f132.item

  ANC032 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9818881q/f132.item

  ANC049 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9818881q/f132.item

- Dottain, E. (1857). Précis d'histoire ancienne : rédigé conformément au programme du 12 août 1857, pour l'usage de la classe de 6e. J. Delalain (Paris).

  ANC014 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k96915565/f41.item

  ANC016 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k96915565/f100.item

  ANC017 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k96915565/f100.item

- Drioux, C.-J. (1872). Cours abrégé d'histoire romaine depuis la fondation de Rome jusqu'à l'invasion des barbares. A l'usage des institutions... et des écoles primaires (18e éd. entièrement refondue). Eugène Belin (Paris).

  ANC008 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9690985z/f10.item

  ANC009 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9690985z/f10.item

  ANC010 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9690985z/f10.item

- Drioux, C.-J. (1876). Précis élémentaire d'histoire ecclésiastique, suivi de la chronologie des papes, conciles, ordres religieux, hérésies, principaux personnages, etc... (8e éd.). J. A. Langlais (Québec).

  ANC005 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k96911509/f116.item

  ANC040 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k96911509/f116.item

- Ducoudray, G. (1893). Le Journal de classe, cours élémentaire. Paris: Hachette.

  ANC054 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k98213420/f188.item

- Duruy, V. (1869). Histoire de France et du moyen âge, du Ve au XIVe siècle : avec des cartes géographiques : rédigée conformément aux derniers programmes officiels pour la classe de troisième (Nouvelle éd.). Librairie de L. Hachette et Cie.

  ANC001 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k96914770/f467.item

  ANC002 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k96914770/f418.item

- Gabourd, A. (1872). Abrégé élémentaire de l'histoire de France : depuis les origines gauloises jusqu'à nos jours (Nouvelle édition). Paris.

ANC022 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9692482m/f49.item

- Gauthier, J. & Deschamps. (1904). Cours élémentaire d'histoire de France. Paris: Hachette.

  ANC052 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5749829t/f96.item

- Grégoire, L.,& Magin, A. (1878). Histoire de France depuis les origines jusqu'à nos jours. Paris.

  ANC019 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9691185h/f185.item

  ANC020 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9691185h/f185.item

- Hanriot, C. (1869). Éléments de l'histoire & de la géographie de la France augmentées d'un précis de géographie générale (3e éd.). Metz.

  ANC034 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k96912742/f205.item

  ANC023 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k96912742/f125.item

- Lefranc, É. (1835). Histoire de France : depuis la Gaule primitive jusqu'en 1830. (Éd.). Paris.

  ANC006 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9735495r/f423.item

  ANC007 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9735495r/f279.item

- Loiseau, L.-J. (1873). Petite histoire de France, destinée aux élèves des écoles primaires (5e éd. ornée de gravures). Paris (Verdun): Ch. Laurent; Dupont.

  ANC012 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9691310g/f291.item

- Loriquet, J.-N. (1828). Histoire de France à l'usage de la jeunesse : avec cartes géographiques. Tome premier, Depuis le commencement de la monarchie jusqu'en 1589 (8e éd. revue, corrigée et augmentée par l'auteur). Lyon.

  ANC033 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9692690v/f46.item

  ANC037 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9692690v/f63.item

- Loriquet, J.-N. (1828). Histoire de France à l'usage de la jeunesse : avec cartes géographiques. Tome second, Depuis Henri IV jusqu'en l'an 1816 (8e éd. revue, corrigée et augmentée par l'auteur). Lyon.

  ANC046 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9691929n/f92.item

- Rambaud, A. (1890). Petite histoire de la civilisation française, depuis les origines jusqu'à nos jours, à l'usage des classes élémentaires. Leçons, résumés, questionnaires. Paris.

  ANC042 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k98196019/f50.item

- Vast, H., & Jalliffier, R. (1883). Cours élémentaire d'histoire de France, conforme au plan d'études des écoles primaires du 27 juillet 1882. Récits et entretiens sur l'histoire nationale jusqu'à la guerre de Cent ans. Paris.

ANC039 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9818332h/f113.item

- Zevort, E., & Burle, M. (1886). L'Histoire Nationale racontée aux enfants... (2nd ed.). Paris.

  ANC003 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k98193441/f11.item

  ANC004 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k98193441/f7.item

  ANC013 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k98193441/f48.item

  ANC015 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k98193441/f43.item

  ANC036 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k98193441/f55.item

  ANC041 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k98193441/f48.item

  ANC043 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k98193441/f51.item

  ANC044 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k98193441/f53.item

  ANC045 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k98193441/f51.item

Manuels modernes:

- Bendjebbar, A. et al. (2004). Histoire, géographie, sciences. CM2 (p. 26–28). Multilivre. Paris : Istra

  MOD014

- Ivernel, M., & Villemagne, B. (2016) Histoire Géographie, 6e cycle 3, Hatier.

  MOD003, MOD004, MOD005, MOD016

- Ivernel, M. et al (2016) Histoire Géographie EMC, 5e cycle 4, Hatier.

  MOD024, MOD025, MOD026

- Ivernel, M., & Villemagne, B. (2016) Histoire Géographie, 4e cycle 4, Hatier.

  MOD001, MOD002

- Ivernel, M., & Villemagne, B. (2016) Histoire Géographie, 3e cycle 4, Hatier.

  MOD006

- Le Callennec, S. (2018). Histoire Géographie EMC, CM1 cycle 3, Collection Magellan, Hatier.

  MOD020, MOD021, MOD022, MOD023

- Le Callennec, S. (2018). Histoire Géographie EMC, CM2 cycle 3, Collection Magellan, Hatier.

  MOD017, MOD018

- Ployé, A. (2016). Histoire Géographie Enseignement moral et civique, 4e. Magnard.

  MOD007, MOD008, MOD009, MOD010, MOD011, MOD012, MOD013

- Ployé, A. (2016). Histoire Géographie Enseignement moral et civique, 3e. Magnard.

  MOD015